

## FORMULAIRE D'AUTORISATION DISTRIBUTION DE MÉDICAMENTS OCCASIONNELS



Votre enfant doit recevoir un médicament pendant son camp de jour.  
Nous vous demandons de remplir et de signer ce formulaire d'autorisation.  
**Aucun médicament ne sera distribué sans cette autorisation écrite et signée.**

### IDENTIFICATION

Nom et prénom :		Date de naissance :	
Camp :		Semaine :	
Nom de la mère :			
Tél. résidence :		Tél. bureau :	Tél. cellulaire :
Nom du père :			
Tél. résidence :		Tél. bureau :	Tél. cellulaire :
Nom d'une personne substitut :			
Tél. résidence :		Tél. bureau :	Tél. cellulaire :

### MÉDICATION

Nom du médicament :	Dose :
---------------------	--------

### DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS

AVANT-MIDI		APRÈS-MIDI	
<input type="checkbox"/> Lundi	Heure :	<input type="checkbox"/> Lundi	Heure :
<input type="checkbox"/> Mardi	Heure :	<input type="checkbox"/> Mardi	Heure :
<input type="checkbox"/> Mercredi	Heure :	<input type="checkbox"/> Mercredi	Heure :
<input type="checkbox"/> Jeudi	Heure :	<input type="checkbox"/> Jeudi	Heure :
<input type="checkbox"/> Vendredi	Heure :	<input type="checkbox"/> Vendredi	Heure :
Effets secondaires prévisibles, si connus :			
Mode de conservation du médicament : (selon les indications du pharmacien )			
Prescrit par Dr :			

### AUTORISATION

Par la présente, j'autorise un membre du personnel du camp de jour, à administrer à mon enfant le médicament, tel que prescrit par le médecin.

Je reconnais que le personnel du camp de jour accepte de donner des médicaments à mon enfant seulement par souci de commodité, celui-ci ne possédant par l'expertise, ni les connaissances professionnelles relatives à la distribution des médicaments.

Je dégage le camp de jour de toute responsabilité résultant de l'administration de médicaments.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou du titulaire de l'autorité parentale

\_\_\_\_\_  
Date

### NOTE

1. Le médicament doit être présenté dans un contenant qui répond aux normes de sécurité (bouchon sécuritaire – contenant incassable).
2. Le contenant doit porter l'étiquette de la pharmacie (duplicata disponible à la pharmacie).
3. La dose requise pour la journée seulement doit être donnée. Le matériel requis devra être acheminé avec le médicament (seringues, compte-gouttes, etc.)
4. Advenant le cas où votre enfant ne prendrait plus le médicament, vous devez en aviser le camp de jour par écrit.
5. Advenant le cas où le dosage ou l'horaire de la prise du médicament était modifié, veuillez compléter immédiatement un nouveau formulaire d'autorisation.